



Cros-de-Montvert

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

20 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de CROS- DE-MONTVERT s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 après convocation de Mme Arlette GASQUET, Maire sortante. Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents.

Le procès-verbal de la séance du 09 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La doyenne de l'assemblée délibérante ouvre la séance, procède à l'appel nominal des membres présents afin de vérifier que le quorum est atteint. Les conditions étant remplies, il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints, par vote à bulletin secret.

Ont ainsi été élus :

- ❖ Mme Arlette GASQUET *Maire*
- ❖ M. Jean- Luc LALURIE *1^{er} Adjoint*
- ❖ Mme DABERTRAND Aurélie *2^{ème} Adjoint*
- ❖ M. Jérôme BROS *3^{ème} Adjoint*

Coordonnées téléphoniques en cas d'urgence de Mme le Maire et du 1^{er} Adjoint :

Mme GASQUET Arlette : Tél. 07.89.85.48.93
Mr. LALURIE Jean-Luc : Tél. 06.07.49.23.11

INDEMNITES DE ELUS

Elles sont fixées en fonction de la législation en vigueur.

ELECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ont été désignés comme délégués à la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne :

- * Mme GASQUET Arlette, titulaire
- * M. LALAURIE Jean-Luc, suppléant

QUESTIONS DIVERSES :

* Une réunion du Conseil Municipal est programmée très rapidement afin d'établir les différentes commissions communales et autres désignations de membres au sein d'instances locales.

L'ensemble des documents et des délibérations est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.



Le Maire,

GASQUET Arlette